



Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue au Cabinet du maire de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 23 juillet 2014 à 11 h 00 à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, madame la conseillère Myriam Nadeau et monsieur le conseiller Martin Lajeunesse formant quorum du comité. Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, Melvin Jomphe, directeur de cabinet, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Sandra Stéphanie Clavet.

Est absent, monsieur le conseiller Maxime Tremblay.

CE-2014-933

PROTOCOLE D'ENTENTE DE SERVICES ENTRE L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS, DROIT ACCÈS OUTAOUAIS ET LA VILLE DE GATINEAU CONCERNANT L'OCCUPATION DU BOISÉ SUR LA RIVE DU RUISSEAU DE LA BRASSERIE

CONSIDÉRANT QUE l'itinérance est un problème de société pour lequel la collaboration et la concertation de l'ensemble des partenaires et des collectivités sont requises;

CONSIDÉRANT l'existence d'une politique nationale de lutte à l'itinérance « Ensemble pour éviter la rue et en sortir »;

CONSIDÉRANT QU'une des orientations de la politique nationale de lutte à l'itinérance est de combattre les préjugés et de favoriser une cohabitation sociale;

CONSIDÉRANT QUE la Ville tolère la présence d'occupants au camping aux abords du ruisseau de la Brasserie, entre le viaduc du boulevard des Allumettières situé au sud et le pont de la piste cyclable au nord;

CONSIDÉRANT les besoins d'une intervention communautaire pour favoriser l'utilisation respectueuse des espaces, faire de l'accompagnement auprès des occupants du camping du ruisseau de la Brasserie et assurer la liaison avec les partenaires concernés;

CONSIDÉRANT QUE les signataires du protocole, soit l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, Droit Accès Outaouais et la Ville de Gatineau, s'engagent à évaluer, durant l'année 2014, les impacts du projet pilote du ruisseau de la Brasserie :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine le protocole d'entente de services avec l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais et Droit Accès Outaouais;
- autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente de services avec l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais et Droit Accès Outaouais.

La valeur des services et des équipements offerts par la Ville de Gatineau inclus dans ce protocole d'entente de services représentent une somme approximative de 3 000 \$.

Adoptée

CE-2014-934

SUBVENTION DE 1 000 \$ - CLUB DE COMPÉTITION DE KARATÉ MASSON-ANGERS-BUCKINGHAM INC. - PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT PANAMÉRICAIN CADETS ET JUNIORS DE KARATÉ 2014 - DISTRICT ELECTORAL DE MASSON-ANGERS - MARC CARRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre du Club de compétition de karaté Masson-Angers-Buckingham inc., à l'attention de madame Lyne Laroche, 114, rue Boisvenu, Gatineau, Québec, J8M 1B1, à titre de subvention pour participer au Championnat panaméricain cadets et juniors de karaté à la fin du mois d'août 2014 à Lima au Pérou.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	1 000 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 juillet 2014.

Adoptée

GILLES CARPENTIER
Conseiller et vice-président
Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif